A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
ORFÈVRERIE
ARGENT 1er TITRE
MONTRES 1MES
DES
Paire-Philippe et Cie de Genève
ET DES
1res Marques Françaises

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLE DE MARIAGE

Cinquante-et-unième année. — N° 336. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX LUNDI 26 NOVEMBRE 1906

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . . . Trois mois..... 5 francs. Six mois..... 9 — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Tourcoing..... Chez H. Verdière, 10, rue Bourdon-Saint-Jean
A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques

LES INCIDENTS DES INVENTAIRES DEVANT LE TRIBUNAL DE LILLE

HUIT PAGES 5 Centimes

CHRONIQUE

L'HOMME-POUPÉE

Un hasard fit que je montai un jour dans un galetas. Il s'agissait d'une misère fréquente : l'homme malade et ne pouvant plus gagner le pain de la journée ; la femme sans travail, assez affairée d'ailleurs à soigner le mari et à nourrir des marmots étiques.

Ma première impression fut défavorable. La femme, jeune, souffreteuse, semblait digne d'intérêt, et les enfants, le plus jeune surtout, qui suçait un biberon à demi rempli de mauvais lait, avaient des physionomies ouvertes, intelligentes, joyeuses même, en leur candide ignorance de la pauvreté ; et l'anémie, sur ces faces, était plus poignante. Mais, en revanche, l'homme couché sur un grabat, maigre, osseux avec des membres grêles, avait le visage encore tuméfié et meurtri, comme de batteries d'ivrognes ou de chutes par des escaliers.

Je demandai à la femme :

— Quel est son métier ?

— Il travaille dans les baraques de la foire.

— Quelles baraques ?

— Vous savez bien, monsieur, là où il y a des poupées en bois qu'on abat avec des boules. Ça s'appelle des massacres d'innocents.

Je haussai les épaules, indifférent. Vraie ou non, cette histoire ne changeait pas le cours de mes idées.

Je laissai quelque argent, et, de retour chez moi, j'envoyai du lait, du bouillon et du vin.

Au bout de quelques jours, un intérêt me ramena. C'était un dimanche. L'homme allait mieux. Je le trouvai seul : levé, il gardait les enfants, tandis que sa femme était allée dans la banlieue arroser des jardins. Son visage moins enflé, montrait encore des boursouflures, des cicatrices. Je lui trouvai, au lieu des allures obliques et inquiétantes que j'avais imaginées, un air doux, résigné, un peu éteint. Mes préventions tombaient, laissant place à une surprise. Et comme il me remerciait, me disant que dans deux jours il pourrait reprendre son travail, je l'interrogeai sur les coups qu'il avait reçus au visage.

Il passa la main sur sa face, d'un geste indifférent :

— Ça ? dit-il. Oh ! ce sont les pelotes.

— Quelles pelotes ?

— Vous savez, monsieur, le jeu de massacre ! Moi, je ne suis pas fort ; puis j'ai grandi un peu comme j'ai pu, occupé de ci de là, sans métier. Alors, n'est-ce pas ? je fais la poupée.

Mon ignorance l'étonna. Il expliqua.

— Oui, monsieur, la poupée en bois, c'est le vieux jeu. De taper sur des gendarmes, sur des prussiens, sur sa belle-mère, c'est toujours la même chose. Ça ne sent rien ; ça ne fait pas de grimaces : ça ne saigne pas, non plus. Alors, on met des vraies personnes, en chair et en os. Ah dame ! c'est à nous à nous garer des coups. On a devant soi un paravent en bois ; on sort la tête, tantôt ici, tantôt là : et le client guette. On s'en revient la figure en compote... D'ailleurs, si on se dérobe trop vite, le patron vous attrape. Plus il y a de gnons, plus les gens sont contents. Faut bien, n'est-ce pas ?

Je ne pouvais douter de la sincérité de l'homme. Du son de sa voix, de son air, des traces mêmes demeurées à son visage, émanait une impression de vérité. Pourtant une dernière défiance me demeurait. Je demandai des détails complémentaires ; et m'étant informé de l'emplacement de la baraque où, dans deux jours, il travaillerait, je résolus de me rendre compte par moi-même.

Le jour venu, je remontai, non sans angoisse, le boulevard extérieur, filant entre la rangée des baraques. Dans la gaieté de fête qui m'enveloppait, au milieu de la foule affairée et joyeuse, je voyais bien la tâche bestiale des bêtes tourmentées dans les cages, le cynisme des exhibitions ; mais rien n'indiquait dans ce peuple les instincts féroces, la soif des coups ou l'avidité des spectacles douloureux. La joie dominait ; une joie bruyante, mais naïve, bon enfant.

— Le drôle m'a fait poser, pensai-je.

Je m'arrêtais à cette idée, lorsqu'une baraque m'attira à cause de la foule qui l'environnait, du brouhaha de quolibets et de rires qui s'en élevait. Justement c'était un jeu de massacre. Je distinguais, par-dessus les têtes, de grotesques silhouettes de carton dont les rangées se superposaient jusqu'au faîte. Mais l'intérêt n'était pas là ; il se concentrait au-dessous, vers un spectacle qui m'échappait encore. Quelque chose m'avertit que j'allais trouver ce que je ne cherchais plus. Jouant des coudes, insensiblement j'atteignis les premiers rangs. Derrière un paravent, trois têtes, tour à tour, s'élevaient et s'abaissaient, sous le lancement des pelotes, trois faces rouges meurtries, dont les yeux s'effaraient, papillonnaient sous la menace des bras levés. Parmi les cris féroces, ivres, des spectateurs, les balles s'abattaient sur les visages avec des sons pleins et mats. Le patron, à mesure, les ramassait, les tendait de nouveau avec un sourire, poisseuses, alourdies de boue, hérissées de terre. Et les rires de la foule devenaient convulsifs ; des femmes en pleuraient, avec de petits cris, les mains aux flancs.

A ce moment, mon regard fixé sur l'homme que j'étais venu voir attira son attention. Il me reconnut, fut distrait une seconde et demeura immobile. Trois balles à la fois s'écrasèrent sur sa face, tandis que les rires se déchaînaient comme une tempête.

Il disparut derrière le paravent. Mais bientôt il fut se remontrer, et la foule exulta, délira de joie, hurla, parce qu'un œil ne s'ouvrait plus, que du sang coulait de la paupière et qu'une lèvre était fendue.

Jean Reibrach.

BULLETIN

24 novembre

La Séparation. *On assure que les dernières instructions pontificales quant à l'échéance du 11 décembre ne modifieront en rien les précédentes.*

—x—

La Fédération républicaine a tenu une assemblée générale et voté un certain nombre de vœux. Les plus importants visent la réforme électorale.

—x—

Le gouvernement va incessamment proposer l'abrogation totale de la loi Falloux.

—x—

La redoute des complications au Maroc si les civilisés sont prêts à Toulon pour appareiller en vue des prochaines difficultés.

—x—

Les incidents des inventaires ont eu leur dénouement devant le tribunal correctionnel de Lille. M. l'abbé Camerlynck, vicaire à Wasquehal, a été condamné à 15 jours de prison sans sursis.

LA TÉLÉGRAPHIE DES IMAGES

La photographie à distance. — Découverte d'un professeur allemand. — La vision à distance.

Une invention, dont on a déjà parlé depuis longtemps, est en voie de réalisation absolue : on peut

LE PROFESSEUR KORN

Photographie faite à 1.000 kilomètres de l'image

désormais transmettre à distance une photographie comme on transmet une dépêche. Et bientôt même, assure l'inventeur, avec une puissance de transmission suffisante, on pourra voir de Paris, par exemple, une personne qui serait à Saint-Pétersbourg ou à New-York.

C'est le professeur Korn, de Munich, qui a construit cet appareil extraordinaire.

Le principe en repose sur une propriété curieuse du sélénium. Ce métalloïde, qui tire son nom de la lune, dont il constitue un des éléments, est d'autant meilleur conducteur de l'électricité qu'il est mieux éclairé. Ce fait est connu depuis longtemps : Bell l'avait appliqué au photophone, instrument destiné à transmettre les sons au loin : M. Korn vient de l'utiliser dans sa récente découverte.

Imaginez une pellicule photographique présentant successivement toutes les fractions de sa surface à un rayon lumineux. Ce rayon tombe sur une « cellule » de sélénium en relation avec une pile électrique. Le sélénium laissera passer une quantité plus ou moins grande de courant, suivant que l'élément de surface pelliculaire correspondant sera plus clair ou plus foncé. On conçoit donc que la valeur visuelle de chaque point du cliché à reproduire soit traduite par une intensité de courant. Voilà pour l'expédition.

Au poste récepteur, un rayon lumineux est dirigé sur une pellicule sensible. Le courant émis au départ est reçu dans un galvanomètre à cordes, qui commande une légère feuille d'aluminium, opaque. Cet obturateur intercepte en partie le rayon, et laisse passer plus ou moins de lumière, suivant que le courant est plus ou moins intense.

Ainsi, à chaque point du premier cliché correspond un point de même valeur, dans le second, quel que soit le nombre de kilomètres qui sépare les deux postes.

M. Korn est né à Breslau en 1870. Il a commencé ses études à Breslau et à Berlin. Il les a terminées à Paris. C'est un ancien élève de MM. Poincaré, Picard et Bouty.

INFORMATIONS

L'antimilitarisme

Brest, 24 novembre. — Le Conseil municipal socialiste vient de supprimer le Cercle militaire accordé par la ville aux officiers.

Le Conseil a aussi réorganisé la compagnie de pompiers en la plaçant sous le commandement d'un chef de bureau de la mairie.

A bord de « l'Amiral Aube »

Paris, 24 novembre. — Plusieurs journaux se font télégraphier de Brest qu'on s'est aperçu à bord du cuirassé *Amiral-Aube*, de la disparition de la hausse d'un canon de 47 millimètres. De plus, dans la cabine du commandant, la plaque téléphonique a été brisée et enlevée. Une enquête est ouverte.

Sur l'inquisition

Paris, 24 novembre. — A l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Picot, secrétaire perpétuel a offert, au nom de Mgr Douais, évêque de Beauvais, un livre sur l'Inquisition, fruit de recherches d'érudition sur l'origine et la procédure de l'institution.

Le Roi de Grèce à Rome

Le roi de Grèce a reçu, à Rome, un accueil cordial et assisté à un banquet que lui a offert le roi d'Italie.

L'action japonaise en Chine

Tokio, 24 novembre. — Les trois compagnies de navigation japonaises qui existaient sur le Yang-Tse viennent de fusionner.

La principale d'entre elles s'occupe de la construction de trois nouveaux bâtiments marchands pour la navigation sur le Yang-Tse.

La bombe de Constantinople

Constantinople, 24 novembre. — On n'est pas encore, au sujet de l'explosion d'hier, si la bombe a été jetée, ou si elle a éclaté pendant le transport.

La bombe a fait explosion, près d'une pharmacie arménienne, dans la rue principale, où demeurent de nombreux Arméniens. Un pacha qui passait a été légèrement blessé.

CHOSES ET AUTRES

Après le vote des 15.000 francs.

Le Député. — Eh bien, mon ami, voilà déjà une première amélioration...

L'électeur. — Ah ! et laquelle

Le Député. — La nôtre...

—x—

Fin de dialogue :

— Mon cher, de ces jours, la fortune est rare. Pour se procurer de la monnaie, il faut avoir du nez...

— Pourtant, l'argent n'a pas d'odeur !

RADICAUX ET SOCIALISTES

Tandis que les inventaires s'achèvent avec leur cortège de brutalités et de vexations illégales et arbitraires, M. Briand nous fait promettre la fin prochaine de la liberté d'enseignement, les sénateurs et députés s'octroient subrepticement un supplément annuel de traitement de 6.000 francs et enfin les socialistes unifiés échangent de dures vérités avec les radicaux...

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier incident. Il est né, comme on sait, en pleine séance de la Chambre, à propos du repos hebdomadaire. Il ne nous appartient pas de dire qui, de M. Jaurès ou de M. Maujan, avait raison. Ils n'avaient peut-être entièrement tort l'un ni l'autre sur le fond même du débat. Seulement M. Jaurès se fâchait tout rouge ; il ne supportait pas que les radicaux Puech et Maujan ne lui obéissent pas... comme autrefois. Alors, ce dernier s'est levé, s'est un peu fâché aussi et a déclaré tout net à M. Jaurès que les députés radicaux n'étaient pas à la Chambre pour « faire sa politique », pour attiser les haines de classes, qu'il y avait une majorité radicale assez grande fille pour marcher toute seule, etc., etc. C'est allé très loin. Le ton a monté. Le Bloc paraissait scindé...

Nous n'en croyons, d'ailleurs, rien. Mais enfin il y a un fait peut-être plus significatif : c'est que vendredi les socialistes ont été les seuls à voter contre l'exécution du programme naval, les seuls, non, quelques radicaux-socialistes avec eux, obstinément fidèles à M. Combes et à M. Pelletan, qu'on a appelé « le grand vaincu de la journée », car il n'a pas brillé d'un pur éclat au cours de cette interpellation et la Chambre, en votant pour M. Thomson, votait bien contre l'ancien ministre qui fut un si brillant désorganisateur de la marine.

M. Maujan s'est si peu trompé sur le sens politique de cette scission que dans son journal, le « Radical », il constate ironiquement que les socialistes sont « enfin seuls » et il s'applaudit de ce que « trois cents républicains » sont unis pour, au besoin, se passer de l'extrême gauche collectiviste.

Il est incontestable qu'en plus d'une circonstance, les socialistes unifiés, s'inspirant des décisions du Congrès de Limoges, feront bande à part et que, sur les questions de propriété certainement et de patriotisme peut-être, ils devront se séparer des radicaux. L'opposition fera bien toutefois de ne pas prendre ses désirs pour des réalités et de ne pas croire brisés les derniers câbles qui lient les pires révolutionnaires aux bourgeois radicaux. M. Maujan et M. Jaurès marcheront encore la main dans la main quand il s'agira de molester les catholiques ou d'étrangler une des dernières libertés survivantes. Sa tache la plus utile, sera, par des abstentions adroites, de laisser face à face les deux fractions du Bloc, le plus souvent possible, et le ministère au milieu de ces frères ennemis comme l'âne de Buridan entre ses deux seaux. La Florentine disait autrefois : Diviser pour régner. L'opposition pourra quelquefois servir soit de contrepoids, soit de poids mort, pour laisser s'user deux forces hostiles afin qu'elle, elle soit arbitre et puisse ainsi mieux servir l'intérêt public.

Plus tard peut-être, la logique imposant ses lois, la masse des radicaux désertera les sentiers étroits et dangereux du socialisme. Pour le moment, radicalisme et socialisme s'en vont de pair vers l'Etatisme Jacobin, l'un étant le simple fourrier de l'autre. Leurs querelles passagères ne nous doivent ni réjouir, ni troubler. — G.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 novembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Voici le compte-rendu officieux de cette réunion :

La situation au Maroc

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation générale au Maroc.

Il a fait connaître qu'il poursuit les pourparlers avec l'Espagne en vue d'une entente complète sur les mesures éventuelles qui pourraient s'imposer aux deux puissances chargées de la police à Tanger, pour assurer l'ordre dans cette ville.

Il y a tout lieu de croire que cette entente, déjà faite en principe, s'effectuera incessamment.

Le rachat de l'Ouest

Les ministres des travaux publics et des finances ont soumis au Conseil le sens des déclarations qu'ils seront appelés à faire mercredi prochain devant la commission des travaux publics de la Chambre sur les conditions du rachat de l'Ouest.

Le gouvernement se tiendra, aussitôt le dépôt du rapport effectué, à la disposition de la Chambre, pour en discuter les conclusions.

Les inventaires

M. Clémenceau a entretenu le conseil des conditions dans lesquelles se poursuivent les inventaires. Ces opérations qui n'ont donné lieu qu'à quelques incidents (sic), seront probablement terminées dans deux ou trois jours.

Le cas du capitaine Magnier

Le général Picquart a fait savoir que le capitaine Magnier, du 8e de ligne à Saint-Omer, qui avait été requis en vue des inventaires, et qui avait refusé d'obéir à cette réquisition, a été incarcéré par l'autorité militaire. Une instruction est ouverte contre cet officier qui sera traduit devant un conseil de guerre.

Les perquisitions au « Nouvelliste de Bretagne »

Le garde des sceaux a annoncé qu'il avait été saisi de protestations contre les perquisitions opérées dans les bureaux du « Nouvelliste de Bretagne ».

Le conseil a été unanime à penser que si les faits se sont passés, ainsi que le prétendent les protestataires, le magistrat responsable, a outrepassé ses droits.

Le ministre de la justice a décidé que ces faits seraient l'objet d'une enquête.

Le repos hebdomadaire

M. Viviani a saisi le Conseil de la sentence rendue par le juge de paix de Bergerac, attribuant un caractère suspensif aux pourvois formés contre les arrêtés des préfets relatifs à l'application de la loi sur le repos hebdomadaire.

M. Viviani a demandé au ministre de la justice de déférer cette sentence à la cour de cassation dans l'intérêt de la loi.

Il a été décidé de faire droit à cette demande.

La loi Falloux

Plusieurs membres du cabinet, devant assister mardi matin à la séance de la Chambre, il a été décidé que le Conseil des ministres se réunirait mardi soir, à neuf heures, à l'Elysée.

Un Conseil de cabinet se tiendra le lendemain matin mercredi, au ministère de l'intérieur. Il sera consacré à l'examen du projet élaboré par le ministre de l'instruction publique et ayant pour objet l'abrogation des dispositions encore en vigueur de la loi Falloux.

Les affaires Algériennes

Dans le Conseil qui doit avoir lieu mardi soir, à 9 heures, les ministres entendront M. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie, sur les diverses questions concernant notre grande possession africaine. Le Gouverneur général a quitté Alger et arrivera à Paris lundi.

Les ministres ont décidé de reprendre chaque semaine les conseils de cabinet, sous la présidence de M. Clémenceau, pour s'occuper de la préparation des divers projets de loi, énumérés dans la déclaration lue aux Chambres.

LE SCANDALE DE L'HOSPICE DE CROIX

CE QUE DIT M. DESBARBIEUX

Une visite à l'Hospice et au Rapporteur du Comité exécutif

L'HOSPICE DE CROIX

Nous continuons à publier tous les renseignements utiles sur l'affaire de l'hospice de Croix et les discentiments socialistes. On a pu lire hier la défense du secrétaire de mairie mis en cause par l'adjoint M. Lecrinier, les motifs de l'expulsion de M. Desbarbieux par ses partisans et enfin les graves accusations portées par une ancienne servante de l'hospice. Aujourd'hui nous donnerons la parole à M. Desbarbieux lui-même, à la directrice de l'établissement hospitalier, enfin à M. Bargibant, rapporteur du Comité exécutif du parti socialiste.

M. Desbarbieux, maire de Croix, s'est prêté à une interview pour nous donner ses explications. Au moment de les résumer dans un écrit impartial, nous recevons de lui une épître aussi longue qu'injurieuse et qui, nous l'avouons, nous cause quelque surprise. Malgré tout notre désir et l'intention bien manifestée de rester dans un débat étranger à la politique, en dépit de nos efforts pour donner place ici à toutes les versions, M. le maire de Croix s'en prend au *Journal de Roubaix* des attaques du Comité exécutif du parti socialiste !

M. Desbarbieux se trompe en choisissant un pareil terrain de discussion où nous avons toujours refusé, où nous refusons encore de le suivre et rien

M. Fl. DESBARBIEUX

Maire de Croix

Président de la Commission administrative de l'Hospice

ne pourra nous contraindre à reproduire autre chose que des arguments présentés dans une défense respectable et respectueuse.

Puisque M. Desbarbieux méconnaît notre rôle en cette affaire, nous renouvelons pour lui, une troisième fois, nos réserves. Le journal n'attaque pas, le journal ne diffame pas, le journal renseigne et laisse aux accusateurs socialistes comme à ceux qui leur servent de porte-paroles toutes les responsabilités.

Et c'est pourquoi, dans la lettre de M. le maire de Croix, nous ferons — quoi qu'il dise — les coupures nécessaires et de nature à compléter une interview trop rapide.

LES EXPLICATIONS DE M. DESBARBIEUX

Ses démêlés avec le parti socialiste. Le secret d'une rupture

« Vous avez puisé vos renseignements, dit M. Desbarbieux, dans les éléments d'un rapport, rédigé par qui ? Sans doute par d'Artagnan « raseur » révoqué par la Commission de l'Hospice pour outrages et menaces envers les vieillards

» J'estime qu'il est de mon devoir de rétablir la vérité et je réponds point par point. D'abord, en ce qui concerne mon ancienne candidature au Conseil d'arrondissement, les malversations imputées à Guyot n'ont nullement influé sur l'opinion des électeurs et ma première exclusion des rangs des « purs » n'avait pas pour plus pour origine les faits en question, puisqu'une inspection antérieure de l'administration des finances avait démontré la fausseté des accusations lancées contre moi.

» Vous parlez des élections municipales de 1904 et de ses résultats. Votre récit manque de précision, en ce sens qu'il n'y avait à cette époque qu'un seul élu — sur 16 — qui regrettait de ne pas être maire. Il faut reconnaître que ce qui n'était qu'un regret, s'est traduit, plus tard, par une absence voulue de plus de quinze mois à la Mairie ; aussi il n'y a pas lieu de s'étonner de ce qui se passe aujourd'hui.

» Depuis mai 1904, n'a-t-on pas eu le temps et le moyen de rallier les infidèles et de les convertir ? M. l'adjoint L..., en homme tenace et roublard s'est chargé de cette besogne !!! »

M. Desbarbieux en vient à la question de l'hospice, dont la directrice est une parente de son frère.

« Faut-il interdire l'accès des emplois honorables lorsqu'elles sont dignes de les remplir, parce qu'elles auraient pour appui un camarade, voire même un parent ? Est-ce que les ministres eux-mêmes n'emploient pas leurs fils, leurs neveux ou leurs cousins, soit comme chef de cabinet ou autrement ? Mme Descamps est une femme honorable et personne n'a le droit d'en douter.

» Les deux vieillards et l'ancienne servante qui furent interrogés, ont fait des déclarations fausses qu'ils ne pouvaient maintenir. La servante, notamment, déjà sujette à caution, est partie pour Roubaix, mais elle va être traduite en justice par Mme Descamps pour diffamation. Quant aux deux vieillards, il est établi qu'ils s'inspiraient chez Carré, dit d'Artagnan, cabaretier et voisin de l'hospice. Des lettres trouvées en leur possession établissent nettement ce que j'avance. »

« La Commission administrative s'était, du reste, occupé d'eux en en renvoyant un à sa famille, laquelle vient d'écrire la lettre suivante dont je certifie l'authenticité. »

« Ascq, le 7 novembre 1906.

Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous informer que jeudi étant » avec mon frère A. Legocq, je me suis occupé de sa » nouvelle installation.

» Je vous serais bien reconnaissante de vouloir bien » l'autoriser à demeurer à l'Hospice, jusqu'à jeudi 15 » novembre au plus tard, la chambre qu'il doit occuper » devant être mise en état pour ce jour-là.

» Je ne saurais trop vous exprimer les regrets que » j'éprouve de la manière d'agir de mon frère dans cette » circonstance. Je puis vous assurer qu'il a dû être mal » conseillé car la dernière fois que je suis allée le voir à » l'Hospice, Mme la Directrice, me disait que de tous » ses vieillards, il était le plus délicat et le plus convenable.

» Il éprouvait (il me l'a dit maintes fois) beaucoup » de reconnaissance pour les soins dont il était l'objet » et il voulait même au nouvel an, en témoigner sa gratitude à cette excellente dame pour qui ma famille et » moi éprouvions beaucoup de sympathies. »

. . . . . .

» (Signé) : Vve Leroy-Lecocq,

propriétaire à Ascq »

» Vous parlez également de lard et de confitures ; ce lard représente deux côtelettes de 110 grammes remises à la servante dont il s'agit renvoyée dans la matinée et qui avait droit à la nourriture pour la journée ayant été renvoyée définitivement.

» Quant à cette confiture fabriquée avec les produits du jardin de l'Hospice, elle fut envoyée, sous forme de groseilles dites « croque-poux » à M. Ninauve, pâtissier bien connu à Croix qui la renvoya, à l'Hospice transformée en trois tartes que les vieillards mangèrent.

» Quant au genièvre, l'Hospice n'en a jamais donné ; c'est chez Carré d'Artagnan que les vieillards chauffés à blanc contre leurs administrateurs, le trouvaient avec leur argent. »

» Tout le reste peut être réfuté de la même façon et d'une manière catégorique. Le vieillard que vous désignez par la lettre H..., M. Huysman, ancien chef de gare à Landas, est un pensionnaire *payant* qui avait le droit — droit absolu — de se faire donner ce que bon lui semblait. Cet homme sur qui l'on déverse l'injure et l'opprobre fut le modèle des serviteurs de la Compagnie du Nord.

Nous venons de donner en résumé la lettre de M. le Maire de Croix. Ajoutons-y ce qu'il nous a déclaré de vive voix.

« Je suis expulsé du parti socialiste, j'en suis fier, car je ne veux pas être accolé à un d'Artagnan. Quand à l'assemblée on a exclu sans motif mon secrétaire, j'ai déclaré que je partirai aussi et nous avons quitté la salle au nombre de 28. Puis tous nous avons signé une protestation au Comité fédéral.

» Ce ne sont pas des socialistes, poursuit M. Desbarbieux, mais des ambitieux. L'un veut la place de maire, deux autres convoitent l'écharpe d'adjoint et un quatrième aspire à l'emploi de secrétaire. Ces quatre là en ont recruté chacun deux, ce qui fait les douze.

» Aux dernières élections je ne voulais plus être maire, j'avais été élu non comme représentant du parti unifié, mais sur une liste personnelle. Sans leurs attaques je démissionnerais. Vous figurez-vous que c'est supportable, cette situation ; il faut un tempérament à part pour supporter tous ces traces.

— Que ferez-vous aux prochaines élections ?

— Cela, je ne le sais pas encore, nous verrons. Peut-être me représenterai-je après avoir formé un parti indépendant. J'ai déjà trente camarades prêts à marcher avec moi. »